

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DU BEAUSSET**

SÉANCE DU 05 JUIN 2026

N°2026.06.25.7

L'an deux mille vingt-six, le 25 juin à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Ville du Beausset dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de l'espace Azur, Esplanade Charles de Gaulle au Beausset, sous la présidence de Monsieur Claude ALIMI, Maire du Beausset.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Étaient présent(e)s : Claude ALIMI - Benjamin JOGUET - Michèle OLIVER - Gilles RAYMOND - Rachida AMAR - Christian DES - Manon FILIPPI - Bruno LOSSI - Lise GABUS - Frédéric CABOT - Nathalie PRIGENT - Coralie MEURISSE - Patrick DAMBLON - Muriel MAUBLANC - Laurent DELORME - Caroline FERNANDEZ - Laurence HERBIN LOSSI - Thierry RICHARD - Christelle BAUMIER - Jean LORQUIN - Mireille LARCHE - Cédric BALDINGER - Muriel FIOL - Richard CAMUS - Marie-Christine WILLAERT-REBOUL - Laurent BEGHIN - Marie-Josée POMARES - Béatrice BURON - Delphine IGUENI

Étaient représenté(e)s : Guerino ALIMELLI représenté par Laurent DELORME - Thomas NESLE représenté par Laurent BEGHIN - Georges SALLES représenté par Béatrice BURON - Philippe MARCO représenté par Delphine IGUENI

7. Création de postes - Rapporteur Laurence HERBIN

Le Conseil Municipal

Vu le Code Général de la Fonction publique,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique, qui stipule que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements comme dans le cas présent. Pour mémoire l'avis préalable du Comité Social Territorial est requis qu'en cas de suppression de poste,

Vu le précédent tableau des effectifs adopté par le Conseil Municipal le 5 juin 2026 par délibération 2026.06.05.9,

Considérant les décisions en matière d'évolution de carrière des agents titulaires dans le cadre de l'avancement de grade au choix du maire,

Considérant que les grades à créer sont en adéquation avec les fonctions respectivement assurées par les agents concernés.

Après en avoir délibéré,

Décide la création de quatre (4) emplois permanents à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires détaillés comme suit :

Filière : Technique

Cadre d'emploi des Adjoint Technique Territoriaux (Catégorie C)

Grade : Adjoint Technique Principal 1ère classe

- ancien effectif : deux (2)

- nouvel effectif : six (6)

Vote :

Adopté -> 33

Claude ALIMI – Benjamin JOGUET – Michèle OLIVER – Gilles RAYMOND – Rachida AMAR – Christian DES – Manon FILIPPI – Bruno LOSSI – Lise GABUS – Frédéric CABOT – Nathalie PRIGENT – Coralie MEURISSE – Patrick DAMBLON – Muriel MAUBLANC – Laurent DELORME – Caroline FERNANDEZ – Laurence HERBIN LOSSI – Thierry RICHARD – Christelle BAUMIER – Jean LORQUIN – Mireille LARCHE – Cédric BALDINGER – Muriel FIOL – Richard CAMUS – Marie-Christine WILLAERT-REBOUL – Laurent BEGHIN – Marie-Josée POMARES – Béatrice BURON – Delphine IGUENI – Guerino ALIMELLI représenté par Laurent DELORME – Thomas NESLE représenté par Laurent BEGHIN – Georges SALLES représenté par Béatrice BURON – Philippe MARCO représenté par Delphine IGUENI

Fait et délibéré au Beausset les jour, mois et an susdits.

**Le Maire,
Claude ALIMI**

